

# Le socle commun de connaissances de compétences, et de culture.

A l'heure de la refondation de l'école,

*"La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité".*

**Odile CALTOT, IA-IPR EPS Académie de ROUEN, Mai 2013.**

**Le socle commun** est « *l'ensemble de connaissances et de compétences **qu'il est indispensable de maîtriser** pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société* ».

Présenté dans la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

Défini dans le décret de juillet 2006 où chaque compétence combine des connaissances, des capacités et des attitudes.

Sa mise en œuvre est rappelée dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (Décembre 2012).

Il s'inscrit dans la rénovation du collège unique par l'offre de réponses pédagogiques différenciées en relation avec le renforcement des liens avec le premier degré (***Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013, BO du 11 avril 2013***).

**Ne pas confondre**

**Le livret personnel de compétences**

(LPC)



*Outil support d'attestation de maîtrise des compétences  
aux différents paliers balisant le parcours de l'élève*

**avec**

**Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**



*dont la mise en œuvre impose une réflexion  
sur les enjeux des apprentissages scolaires dans la formation  
du futur citoyen, cultivé, lucide, autonome et épanoui.*

## Enjeux du socle commun

- institutionnels (rendre des comptes)

Le S4C permet la mesure des acquis des élèves (du palier1 au palier3);

- liés à la dimension axiologique relative aux valeurs "celles d'une école républicaine visant la réussite de chacun" ;

- pédagogiques qui renvoient :

à la construction des compétences et à leur évaluation,

à la complémentarité des enseignements (continuité, progressivité, mise en relation pour donner du sens et envisager le transfert des acquisitions),

à une prise en compte globale, plus explicite, de l'élève (capable de progrès),

dans son rapport au savoir, aux savoirs faire, au savoir-être,

dans ses relations au contexte (importance du bien-être), aux autres (dont le professeur)

à percevoir comme auteur de son activité.

## Enjeux du socle commun

- dont la mise en œuvre impose la prise en compte de sa dimension complexe (systémique) qui renvoie :

à l'effort collectif des acteurs à porter pour que la réussite de tous ne reste pas un vœu pieu ( d'où **une recherche d'efficacité** en termes de communication, de coordination, de cohérence, par la mobilisation autour de projets communs par exemple...),

à un changement de paradigme (d'où un bouleversement des représentations et des conceptions).

*D'une pratique d'enseignement essentiellement uniforme, fondée sur l'analytique, sur "l'applicationnisme" à une pratique d'enseignement variée, fondée sur une approche globale et sur la mise en relation des savoirs issus de champs différents.*

*D'un enseignement où seul l'enseignant se met en scène à un enseignement où l'élève occupe la scène pour apprendre et s'épanouir.*

## Incidences pour le pilotage académique 1/2

### Instaurer un véritable pilotage (partagé et coordonné) pour :

- *Répondre aux priorités nationales (voir circulaire de rentrée 2013) en relation avec les priorités académiques et les besoins locaux :*

\* impulser la mise en œuvre, accompagner, apprécier, faciliter la régulation,...

- *Construire la cohérence des actions*

- *Contribuer à l'impulsion (être force de proposition)*

- *Permettre aux enseignants acteurs de diffuser leurs "expérimentations", les bonnes pratiques,...*

- ....

## Incidences pour le pilotage académique 2/2

### Organiser la formation des enseignants

- *Aider les enseignants à s'engager vers l'évolution de leurs pratiques d'enseignement :*
  - \* Savoir guider la construction, l'évaluation, le renforcement des compétences chez les élèves en relation avec les contenus disciplinaires,
  - \* Savoir lire les prestations et activités des élèves
  - \* Impliquer et motiver (*sentiment d'autodétermination / d'efficacité personnelle / climat ...*)
  - \* Mettre en place des travaux de groupes, offrir des choix aux élèves,...
  - \* Différencier la pédagogie, concevoir et mettre en œuvre la progressivité des apprentissages,
- *Former les professeurs ressources*
- *Coordonner la formation (dans le cadre de l'académie, du BEF ).*

## Le pilotage au niveau de l'EPLE (1/2)

Mener les réflexions en relation avec les orientations académiques

- progrès des élèves, parcours des élèves, accrochage et climat scolaire

Coopérer à la mise en œuvre du projet d'établissement (partager avec cohérence les orientations privilégiées).

- élaboration, opérationnalisation, évaluation, régulation

Articuler les dimensions "organisationnelle" et "pédagogique"

- échanger, expérimenter, mesurer

Renforcer l'efficacité des liaisons 1<sup>er</sup> degré/collège, collège/lycée

- se connaître, parler le même langage, rendre cohérentes les exigences,...

S'appuyer sur les formations sur site, à percevoir comme occasions d'échanges pédagogiques constructifs.

- impliquer, construire, mutualiser, diffuser

## Le pilotage au niveau de l'EPL 2/2

Prendre appui sur le regard à porter sur l'élève (sa personne)

- en relation avec lui, avec les autres (dont le professeur), avec l'environnement
- dans son rapport au savoir.

Exploiter les différents conseils (lieux de réflexions collectives)

- de classe, d'enseignement, pédagogique,...

Exploiter les différents projets (espaces d'acquisitions complémentaires)

- disciplinaires, pluridisciplinaires, spécifiques (histoire des arts, association sportive, FSE,..)

Rendre cohérents les dispositifs d'aide et de soutien (hors et dans la classe)

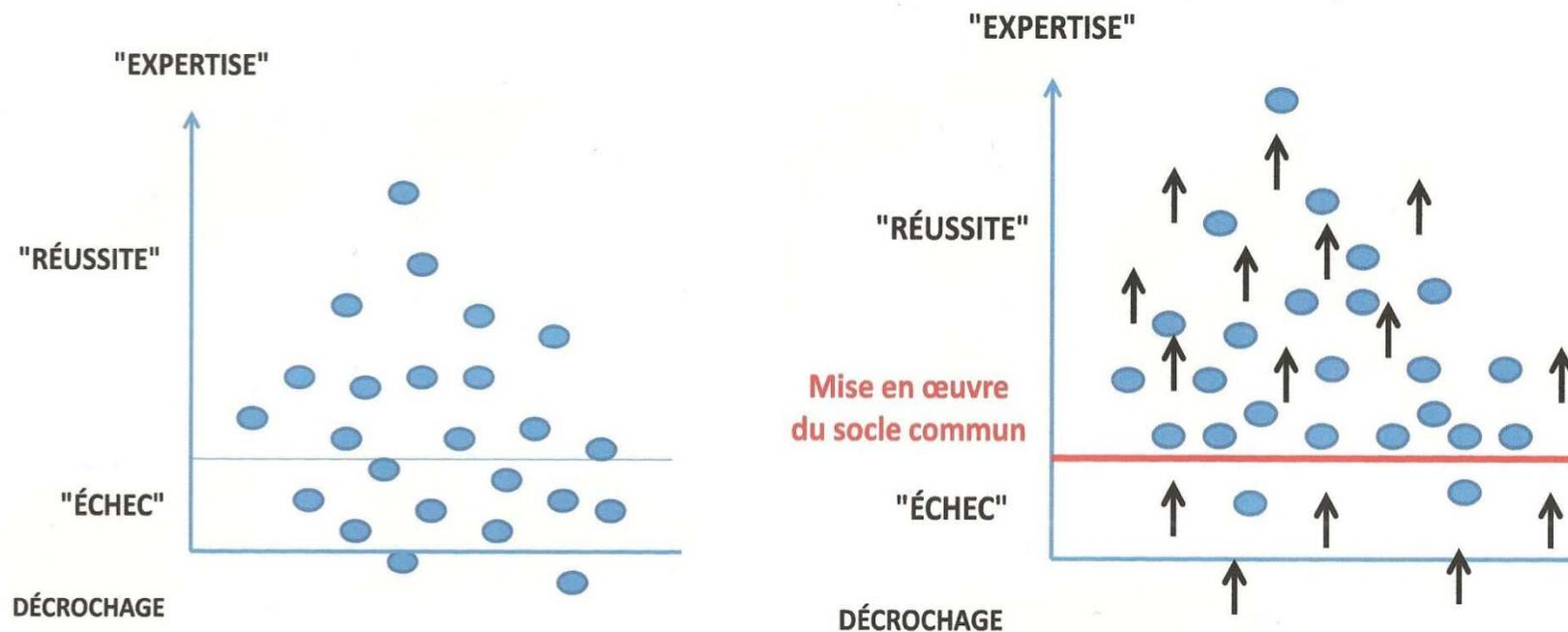
- évaluer, personnaliser, faire progresser

Instaurer des évaluations communes (par niveau de classe)

- disciplinaires, pluridisciplinaires, par compétences visées,...

## Avant de conclure : ce que nous "dit" le socle commun

- Guider la construction de compétences (*Enseignement "explicite" en termes de connaissances, de capacités et d'attitudes*).
- Renforcer l'efficacité par la complémentarité des enseignements, et la progressivité des apprentissages,
- **Ne laisser aucun élève au bord de la route** (Progrès pour toutes et tous).



**Photographie des niveaux d'acquisition des élèves**  
(Formalisation pour une classe)

# Quelles conditions de mise en œuvre (quels effets) pour les acteurs ?

**CONFIANCE**

**COHÉRENCE**

**OUVERTURE**

**TRANSFORMATION DES REPRÉSENTATIONS**  
Un regard positif - Une évaluation intégrée  
aux actions et aux projets

**COOPÉRATION**

**CRÉATION  
INNOVATION**

**ÉQUIPE**

**COMPLÉMENTARITÉ**

**MUTUALISATION**

**CONTINUITÉ**

**PARTENARIAT**

**RESPONSABILITÉ  
COLLECTIVE**

**In fine, les enjeux du socle commun ne peuvent-ils pas s'écrire  
en termes de "reliance" ?**

"Au premier abord, **la complexité** est un tissu (complexus : ce qui est tissé ensemble). Au second abord, la complexité est effectivement le tissu d'évènements, actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas, qui constituent notre monde phénoménal". (1990)

"Tant que **nous ne relions pas** les connaissances selon les principes de la pensée complexe, nous restons incapables de reconnaître le tissu commun des choses". (2012)

Edgar MORIN